

Appel à projets de recherche pour lutter contre les usages et les addictions aux substances psychoactives – SPAV2

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Addictions aux substances psychoactives	03/01/2022	10/03/2022 à 16:00	Entre 12 et 48 mois selon la modalité choisie	Entre 50 et 100 k€	INCa / SPA 2022

Objectifs : Cet appel vise à soutenir la recherche et produire des connaissances dans le domaine de la consommation de substances psychoactives et la lutte contre les addictions : en priorité sur **tabac, alcool et cannabis**, identifiés notamment comme facteurs de risques avérés de cancers, mais aussi sur les autres **substances psychoactives** ainsi que sur les **poly-consommations**.

Il a pour vocation de couvrir le continuum de la recherche des sciences fondamentales jusqu'à la recherche interventionnelle en passant par les sciences humaines et sociales, l'économie, l'épidémiologie, l'addictologie, la psychiatrie, la psychologie et les discipline de santé publique. Cet appel est aussi ouvert aux études génétiques, à la pharmacoépidémiologie, à la recherche clinique sur les effets sanitaires aigus et chroniques, ou encore aux neurosciences.

Les projets attendus devront s'inscrire dans l'un des 3 volets structurants suivant :

- Substances psychoactives et populations générales.
- Substances psychoactives et cancers.
- Substances psychoactives et conséquences autres que les cancers.

Critères d'éligibilité :

- Le projet doit obligatoirement commencer dans les 8 mois après la notification des résultats.
- Le coordonnateur du projets ou les responsables d'équipes ne devront pas avoir de conflits ou de liens d'intérêts dans le cadre de la conduite du projet et s'y engageant dans le dossier de candidature.
- Le coordonnateur doit être impliqué à hauteur de 30% de son temps.
- Un même projet ne peut prétendre à plusieurs subventions de l'INCa, de l'IReSP ou tout autre organisme public.
- Le porteur du projet ne doit pas être impliqué dans le comité d'évaluation ou partie prenante dans l'élaboration de cet AAP.
- Le nombre d'équipe sur un projet n'est pas limité mais pour les projets pilotes et complet seul 5 maximum d'entres elles peuvent demander une subvention est maximum 2 pour les projets d'amorçages.

Pour plus d'information et pour soumettre **en anglais** : <https://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/SPA2022>

Contacts Chargés d'affaires:

Campus Aix : Marie KOROBEINIK (marie.korobeinik@univ-amu.fr 04 13 55 32 03)

Campus Marseille Centre : Lisa BUYUKLAPSIN (lisa.BUYUKLAPSIN@univ-amu.fr 04 86 09 08 85)

Campus Marseille Etoile : Goéry RENAULD (goery.renauld@univ-amu.fr 04 13 94 51 43)

Campus Marseille Luminy : Nathalie TRUPHEMES (nathalie.truphemes@univ-amu.fr 04 13 94 20 54)

Campus Marseille Timone : Isabelle PRADO (isabelle.prado@univ-amu.fr 04 91 32 41 68)